L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 9 NOVEMBRE 1886. 60me Année

Dufour & Donnet,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La, as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS
MARDI, 9 NOVEMBRE 1886.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

Rien appris, rien oublié.

Il existe en France un parti dont le but bien déterminé est de détruire le gouvernement qui existe. Guerre à la République! Tel est son cri de ralliement et tous ses actes, avoués ou déguisés, à travers les différentes péripéties auxquelles est soumis le pays, n'ont d'autre objet que le renversement, à longue ou à courte échéance, du nouvel ordre de choses. Ses meneurs ont toujours le nom du peuple sur les lèvres. A les entendre, ils ne pensent et n'agissent que par les masses et pour les masses; en réalité, ils vivent et se meuvent en dehors d'elles et au-dessus d'elles et s'inquiètent fort peu de ce qu'elles désirent. Il faut, pourtant, bien compter avec elles, à certains moments, car, qu'on le veuille ou non, elles sont souveraines; elles ont en main une arme terrible—celle du scrutin—et malheur à ceux qui, aux jours des élections, contrecarreraient trop ouvertement leurs volontés; ils seraient bien vite mis à la réforme.

Qu'a-t-on fait? Il y a un préjugé qui consiste, depuis une centaine d'années, à considérer la République comme synonime de désordre, d'anarchie, et nous sommes bien obligés de reconnaître que certains hommes publics—les uns par inexpérience, les autres par système—commettent, quelquefois, des actes de nature à entretenir cette idée fausse. On s'est alors proclamé les champions de l'ordre—de l'ordre moral, comme on disait avec emphase, il y a quelques dix ou douze ans—on a même tellement abusé du mot, qu'on a rendu la chose ridicule.

L'expédient était d'autant plus habile, qu'on avait affaire à des populations aux instincts essentiellement conservateurs et poussant le besoin de repos jusqu'à accepter tout ce qu'on leur donnait ou qu'on leur imposait, uniquement pour pouvoir continuer à vaquer, en paix, à leurs petites affaires. Elles n'avaient pas fait la République; mais, puisqu'elles l'avaient, elles demandaient qu'on la gardât, en lui modérant, en l'assagissant. Du moment qu'elles s'apercevaient que, sous le nom de conservation, on ne leur préparait que la révolution, et que leurs prétendus sauveurs n'étaient autre chose que des fauteurs de troubles, de véritables ennemis de leur repos, elles protestèrent et tournèrent le dos à ceux qu'elles avaient soutenus là, elles les rejetèrent de nouveau dans une irrémédiable minorité et les condamnèrent à l'impuissance.

Il n'y a rien d'obstiné, d'aveugle, d'intraitable comme les partis; ils n'admettent presqu'jamais une défaite, ils n'avouent jamais aucun tort, ne reçoivent jamais de leçon. Ils s'en prennent à tout de leurs mésaventures; ils en accusent le sort, la sottise des uns, les intrigues des autres, la corruption de ceux-ci, les violences de ceux là, l'ingratitude des masses—sans se douter que le plus souvent il n'y en a pas d'autres auteurs qu'eux-mêmes. Ils poseraient volontiers en martyrs du pays, tandis que ce sont eux qui rendent le pays victime de leur entêtement, de leur orgueil.

Voilà comment se prolonge, en France, un malaise, un état de crise auquel, avec un peu plus de simplicité et de bonne foi, il serait facile de mettre un terme.

Ici, à distance, en dehors des entraînements de la mêlée, nous assistons, étonnés, à ce triste spectacle, qui nous fait hausser les épaules de pitié, quand il ne nous indigne pas. Nous nous croyons à l'abri de ces misères; nous avons mis si grand de expérience des luttes de partis! comment de pareils travers pourraient-ils nous atteindre?

C'est, cependant, à point nommé, ce qui se passe parmi nous, au sein du parti démocrate. Mêmes causes et mêmes effets; même prétentions et même obstination. Les conséquences ne doivent pas avoir la même gravité; il n'est nullement question de révolution et la forme de gouvernement n'est pas en jeu, mais les intérêts matériels des citoyens ainsi que l'avenir d'un grand parti national en peuvent être considérablement affectés.

Depuis nombre d'années, les libre-échangistes répètent, constamment et sur tous les tons, que le système de laisser faire et de laisser passer doit faire le bonheur de la majorité du corps électoral. Le moyen de s'en assurer, c'est d'en aller aux voix! On y va, protectionnistes aussi bien que libre échangistes, et, chaque fois, le scrutin donne raison aux premiers et tort aux seconds. On pourrait croire que ces résultats, qui se reproduisent constamment, sans jamais se démentir, exercent une action quelconque sur les chefs et les membres de l'école ainsi frappée; il n'en est rien. Ils sont plus entichés que jamais de leur système. Ce ne sont pas les leçons qui leur ont manqué, ils n'en ont accepté aucune; ce ne sont jamais eux, mais les électeurs qui se sont trompés ou que l'on a trompés, dont on a surpris la bonne foi, qui se sont montrées ingrats, oublieux des services rendus.

Ils doivent pourtant avoir la conscience de leur tort, de la fausseté de la situation qu'ils ont prise; à chaque occasion se trouvant, ils en donnent la preuve. Après avoir hautement affirmé leurs principes, ils sont obligés, devant l'opposition qu'ils rencontrent au Congrès, de faire des concessions, des compromis, pour aboutir à une dernière reculade, au moment de paraître devant le corps électoral.

N'est-ce pas le rôle auquel ils ont, en 1880, réduit le noble et loyal Hancock, dont ils avaient, on le sait trop pourquoi ni comment, fait un libre-échangiste prononcé? Le brave général ne devait pas être très versé dans les matières économiques; il se vit, au moment décisif, obligé de s'expliquer, mais il était trop tard, le coup était porté; il fut battu, et le pouvoir passa, une fois de plus dans les mains, dites républicaines. Il avait pris le seul moyen de sauver la situation, s'il était encore possible. Croit-on que les chefs de l'école lui en surent gré? Ils l'accablèrent, au contraire, de reproches; c'était sa tardive déclaration qui avait, proclamèrent-ils, tout perdu. S'il avait tenu bon, il aurait enlevé la majorité haut la main. Impossible de porter plus loin l'aveuglement et l'aberration.

Qu'est-ce encore que le trop fameux bill Morrison, qui vient de poser, d'une façon si funeste, sur les dernières élections, si ce n'est un compromis forcé, après la présentation malheureuse du "tarif horizontal" qui avait soulevé tant de protestations dans les Chambres et dans l'Union? Quest-ce que le tarif au vue du revenu, si ce n'est un nouveau masque dont on cherche à couvrir le libre échange, sans y réussir? A quoi ont abouti toutes ces finesses, tous ces expédients, qui n'ont abusé personne? A indisposer le corps électoral; à entretenir le malaise moral des populations laborieuses; à prolonger le *statu quo* dans lequel se traîne le parti démocrate; à ajourner son triomphe définitif—car les masses ne se livreront pas complètement à lui, tant qu'elles ne le sauront pas à l'abri de toute attache avec le libre-échange, tant qu'elles ne verront pas les industries nationales et le travail national protégés contre tout danger.

Nous venons d'assister, dans l'Ohio, à la chute d'un homme de valeur—M. Frank Hurd—qui jouissait d'une véritable popularité et qui la méritait. Voilà, au moins six ans que l'ex-représentant de Tolède voyait diminuer peu à peu, la majorité triomphante à laquelle il était accoutumé. De baisse, en baisse il en est arrivé à perdre son siège. Cette série de mésaventures sont dues uniquement aux doctrines économiques qu'il s'obstine à professer, en dépit des vœux du pays. Pensez-vous qu'il s'avoue battu? non pas; il proteste contre sa défaite, fruit, dit-il et répète-t-on autour de lui, de l'intrigue, de la fraude. M. Frank Hurd se pose aujourd'hui en martyr. Si c'est de ses doctrines qu'il prétend être ainsi victime, si a raison; si c'est de l'opinion, il a tort, car il en est justiciable. Personne, pas plus lui qu'un autre, n'a le droit d'imposer ses vues aux citoyens; tout le monde, au contraire a le devoir de se conformer à leurs vœux et à leurs besoins.

Il n'est pas jusqu'à M. Carlisle qui, sauvé du naufrage, non sans peine, au moment où chacun le croyait perdu, ne récrimine contre les intrigues de ses adversaires et les négligences de ses partisans. Ou s'étonne, généralement, du succès relatif de son concurrent Tincher; il est facile de s'en rendre compte: Le nouveau candidat était soutenu, en partie, par les Chevaliers du Travail de son district, qui, tous, sont protectionnistes. D'où vient l'obstination incurable des équipes politiques et économiques à vouloir lutter contre le courant de l'opinion, à s'en prendre, sans cesse, aux autres des défaites dont elles sont la première, quelque fois l'unique cause? En serons nous réduits à appliquer à nos hommes d'Etat, rompus au métier parlementaire et ayant appris, par une longue expérience, à diriger, quand ils le peuvent, à suivre, quand il le faut, l'esprit public, la triste phrase que se sont trop souvent attirée les hommes politiques français: ils n'ont rien appris ni rien oublié?

LOUISIANE.

Le *South*, Plaquemines, paroisse Iberville, du 6 novembre:

Toutes nos sucreries sont maintenant en pleine activité; mais nous n'avons pas encore vu d'échantillon du sucre nouveau; nous ne pouvons donc pas dire quelle en est la qualité.

—Bien que nous ayons eu quelques gelées blanches, la végétation n'a pas été attaquée, jusqu'aujourd'hui, jeudi. Le temps, du reste, est superbe.

—La construction de la nouvelle levée a forcé M. Philo Viguer à abattre sa résidence ainsi que son magasin, et à les établir plus loin, sur les rues Plaquemine et Séminaire.

—Notre confrère annonce qu'il entre dans sa onzième année. L'*Iberville South* est, sans contredit, un des nos excellents journaux de la campagne, dévoué aux intérêts de sa localité, toujours à l'affût des améliorations, combattant vaillamment pour le progrès, sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations. Nous ne pouvons que féliciter notre excellent confrère, et, en particulier, son propriétaire, le capitaine Chas. A. Brusslé, du succès de cette feuille. Des journaux de sa valeur méritent de jouir d'une longue prospérité: nous la lui souhaitons sincèrement.

Le *Signal*, Rayne, paroisse Acadie, du 6 novembre:

Une grande quantité de coton en graine a été offerte, cette semaine, sur notre marché et vendu.

—Un chargement de bestiaux de différentes espèces est parti de Rayne, mercredi dernier, pour la Nouvelle-Orléans. L'expédition est faite par M. E. W. Lyons.

—M. W. F. Johnson, un de nos habitants, vient d'achever sa récolte de riz; c'est la meilleure peut-être que nous ayons vue, cette année.

—On nous cite, dans la paroisse Webster, un jeune fermier, M. W. Hortman, qui a fait une récolte de maïs qui lui a donné 109 boisseaux, rien que pour un acre.

L'Echo, Lac Charles, Paroisse Calcasieu, du 6 novembre:

M. D. S. Sweet, un de nos souscripteurs de Pipestone, Minnesota, nous écrit, en date du 20 octobre, qu'il partira de chez lui, pour venir à Jennings, le 2 courant, par voie de Chicago. Il fera le voyage, à partir de Chicago, sur le yacht à vapeur *Ida*, qui est sa propriété. M. Sweet compte rester quinze jours en voyage.

L'*Echo* lui souhaite une prompte arrivée à destination.

—M. Théogène Richard, un de nos citoyens les plus entreprenants qui habite près de notre station de chemin de fer, va établir ici une fabrique de balais. Les échantillons qu'il nous a montrés sont fort beaux; on ne peut mieux faire ailleurs. Une fabrique de balais à Lac Charles réussira indubitablement. La plante y vient merveilleusement. Nous espérons donc que nos marchands se fourniront chez lui au préférent le patroniser que de faire venir de loin cet article. C'est une industrie de plus qui s'introduit à Lac Charles.

—Le major W. H. Heuer, du corps des ingénieurs des Etats-Unis, qui a inspecté les travaux du gouvernement à la Passe Sabine, dit, dans son rapport, que les jetées sont en parfait état. La profondeur de l'eau, dans les circonstances ordinaires, est d'un pied de plus, maintenant qu'il y a quarante jours. Il n'y a pas, selon lui, de raison pour arrêter les travaux. Il annonce aussi que deux cent vingt-six hommes sont employés à rebâtir les maisons démolies de Sabine City.

Le Commercial, Lac Charles, paroisse Calcasieu, du 6 novembre:

"L'ouragan qui a récemment sévi sur le Golfe a balayé complètement la Passe Sabine, détruit des propriétés d'une immense valeur et des travaux qui avaient coûté de $200,000 à $300,000. Le véritable port du Sud-Ouest de la Louisiane est celui de Calcasieu; il s'y fait de grandes affaires en bois de charpente. Aussi, toute la région demande-t-elle qu'on y creuse la passe. Le gouvernement devrait accorder des allocations libérales dans ce but. La dépense ne serait pas grande. En y établissant des jetées, on obtiendrait aisément un chenal de 12 à 15 pieds d'eau. Cela établi, Lac Charles deviendrait une ville florissante et le centre d'un grand commerce."

C'est la *Revue*, de Ste-Marie, qui parle ainsi et nous remercions notre confrère de Morgan City, de l'intérêt qu'il porte à l'ouverture d'un débouché de la Rivière Calcasieu dans le Golfe du Mexique. Le projet est si bien conçu, et l'exécution en serait d'une utilité si grande, que nous sommes bien aise de voir un journal d'une autre localité le mettre en avant.

Le travail est évidemment très facile et très praticable; non seulement l'Ouest de la Louisiane en profiterait, mais aussi tout l'Est du Texas.

Quand il s'est agi d'améliorer et de creuser la Passe Sabine, nous avons été les premiers à appuyer l'idée, à faire appel au Congrès en faveur de l'entreprise. Nous sommes persuadés que la population de l'Est du Texas montrera les mêmes bonnes dispositions à notre égard. Nous ne redoutons pas de mesquines rivalités en pareille matière; ce sont là des améliorations dont tout le monde doit nécessairement profiter également.

Le *Banner*, New Road, paroisse Pointe-Coupée, du 6 novembre:

Gardez votre graine de coton; au prix où elle est, il vaut mieux la jeter sur vos terres qu'elle engraissera, que de la vendre.

—Si le beau temps que nous avons, continue, il ne restera presqu'aucun coton dans les champs, vers la fin du mois. On aura fini de ramasser le tout, sans aucun obstacle.

—Mercredi, 3 novembre, nous avons visité la crevasse Morganza et eu avons visité avec soin les travaux, pendant plus de cinq heures.

Nous y avons trouvé l'ingénieur d'Etat Brown et M. Nicols, représentant les ingénieurs des Etats-Unis. Ils finissaient de prendre les niveaux et comparaient la hauteur proposée pour la nouvelle levée avec les plus hautes eaux connues, celles de 1882. Il a été décidé que les remblais dépasseraient cette hauteur de deux bons pieds.

Jusqu'au 3 novembre, on avait fait cinquante-cinq mille pieds cubes de terrassement; cela constitue un cinquième de toutes les terres qui devront être rapportées.

Partout on creuse jusqu'à ce qu'on arrive à l'argile bleue; la profondeur en varie, suivant la nature des lieux, de trois à dix-sept pieds.

Les rôles des deux camps accusent la présence de 480 "convicts", et le nombre de ceux qui sont occupés aux travaux de terrassement proprement dits, est de 400.

Il y a aussi 60 mulets employés pour traîner les machines, au nombre de trente; ce qui est suffisant, quand les remblais ne sont pas trop encombrés de troncs et de morceaux de bois.

Mercredi, il n'y avait que 19 machines à l'œuvre. Nous évaluons à 47500 pieds cubes la quantité de terre rapportée par jour. Plus tard, la quantité augmentera.

Dans le camp supérieur, dirigé par M. Trézevant, tout est en excellent ordre. Les "convicts" sont bien couverts, bien nourris; ils ont tout ce qu'il leur faut, en abondance. Nous avons visité l'intérieur des dortoirs, les cuisines, la boulangerie, les magasins, l'atelier du tailleur. Chaque jour, on pèse minutieusement la nourriture et chacun reçoit fidèlement ce qui lui revient.

Nous n'avons pas visité le camp de M. James; mais nous savons que tout y est exactement semblable au camp supérieur. Dans ce camp, on signale trois décès et la fuite d'un nègre de la Nouvelle-Orléans qui a réussi à s'échapper.

Les trois décès (trois noirs) proviennent d'une pneumonie contractée, antérieurement à l'établissement du camp.

Il résulte de ce que nous avons vu, que, vers le 6 novembre, le total des terres rapportées sera à peu près de soixante-huit milles cinq cents pieds (68,500).

Nous avons cru devoir nous assurer par nous-mêmes de l'état des travaux. L'œuvre est assez imposante pour que nous nous soyons donné cette peine.

Le *Courrier*, Opelousas, paroisse St-Landry, du 6 novembre:

Le coton, le riz, la graine de coton continuent à nous arriver rapidement.

—La récolte de patates douces sera pauvre, cette année. Le tubercule est généralement petit.

—Depuis quelques jours, nous avons un temps admirable, qui dépasse tout ce que nous pouvions désirer—clair et d'une fraîcheur modérée. Les gelées blanches de la semaine dernière n'ont pas causé de dommage apparent, à cause de la forte pluie qui les avait précédées et du brouillard qui les avait accompagnées.

Le coton avait cessé de croître et ne pouvait plus être attaqué; seulement les gelées ont hâté l'ouverture des gras-bots. Les patates douces sont plus n'ont pas été affectées.

Les champs de coton sont blanc comme neige, et la cueillette sera probablement terminée, vers le 1er décembre. Nos sucreries commencent à travailler dans quelques jours, et la roulaison sera poussée avec activité.

Si nos fermiers se montrent sensés, ils conserveront le grain de coton; elle leur rapportera plus, comme nourriture des animaux et comme engrais, que s'ils la vendent aux prix ruineux de $5 la tonne—fruit de l'odieux monopole de la "Oil Trust Company".

Cette compagnie tire de chaque tonne environ $20 de bénéfice sur l'huile et les tourteaux. Or la semence vaut $15 la tonne pour tout fermier qui veut et sait engraisser ses terres. Gardez donc votre graine de coton, planteurs.

"Décédée, à Opelousas, Mme Celmise Dominique, âgée de 48 ans; elle était née en France, mais elle habitait notre localité, depuis sa première enfance.

La *Sentinelle*, Rayne, paroisse Acadie, du 6 novembre:

Nos expéditions de riz, de coton, de maïs ont été considérables, cette semaine. On a envoyé 100,000 livres de semence à la "Gin and Manufacturing Company," de la Nouvelle-Orléans; nous croyons qu'on a payé le tout $22 les mille livres.

M. A. S. Chappuis fait maintenant creuser cinq puits devant les bâtisses qui lui appartiennent, au coin de la rue Polk et de l'avenue de la Louisiane. M. Chappuis inaugure ici un nouveau mouvement. Nous croyons que nos propriétaires feraient bien de suivre son exemple.

Une visite au Cimetière du Bayou St-Jean.

Une circonstance très malheureuse, que nous étions bien de rechercher, qui nous a malheureusement, s'est nous avait été possible de la faire—la mort d'une personne aimée et estimée—nous a attiré, il y a deux ou trois jours, dans le nouveau cimetière St Louis, au Bayou St Jean.

Après la réunion qui venait de se faire devant une tombe, d'une construction élégante, nous errions à l'aventure au milieu de cette ville de la mort, quand le hasard nous conduisit dans ce que l'on appelle l'allée Ste Philomène, presque tout entière admirablement couillée et macadamisée. A droite et à gauche, sur les deux lieues de la profondeur du cimetière, une rangée de tombes d'une structure élégante, quelques-unes, ses doubles fort riches, toutes, admirablement soignées. Tout, dans cette avenue, était blanc comme neige et resplendissait sous les rayons ardents d'un soleil de midi. La curiosité nous a fait plonger des regards pleins d'une sombre anxiété, dans quelques-unes de ces tombes encore vides, elles s'élèvent sur de solides fondations en briques, et sont, à l'intérieur, cimentées avec grand soin, depuis le fond du caveau inférieur jusqu'au dernier compartiment supérieur.

Evidemment, ces petits palais de la mort, tous à peu près d'un même style, ne étaient pas alignées au hasard de chaque côté de cette superbe allée. Un sentiment, qu'une même idée a présidé à tout cela, qu'une même main y a tout conduit. Nous avons pris des renseignements; pour toute réponse on nous a conduit à un monument de granit surmonté d'une croix élégamment sculptée. Nous y avons lu le nom de Prosper Foy l'ancien et populaire marbrier de la Nouvelle Orléans. C'est M. Florville Foy qui l'a pieusement élevée à la mémoire de son père.

M. Florville Foy est le propriétaire d'une grande partie du cimetière; c'est lui qui a construit l'allée Ste-Philomène et les tombes si élégantes et si bien soignées, qui s'y élèvent à droite et à gauche. Déjà à peu près soixante dix tombes ont été vendues. Chacune terrain a 14 pieds de longueur sur 8 de largeur. Sur une grande partie de cette allée et de celle qui est à gauche, s'étend un magnifique trottoir admirablement garni de dalles d'asphalte, qui y a été mis en sus de tout prix, et dont la propreté, d'une netteté que vous ne pouvez trouver nulle part ailleurs.

Mr. Florville a fait, dans ce cimetière, des dépenses considérables, il en a transformé toute la partie qui se trouve à gauche de la grande allée des voitures. Il macadamise les allées, prépare les terrains d'avance. Il fait venir en gros les briques, les marbres, le sable, tous les matériaux nécessaires aux constructions; il y a installé un véritable atelier; il y entretient des ouvriers à demeure. Aussitôt qu'une demande est faite et un terrain acheté, il se met à l'œuvre, sans frais extra de transport, sans déplacement d'ouvriers. Il peut ainsi livrer les tombes à bien meilleur marché que qui que ce soit; il garnit le devant et les côtés, de dalles qui rehaussent l'effet.

Il y a un immense avantage à s'adresser à M. Florville Foy. Nous seulement il construit et décore les tombes, mais il les entretient et les blanchit à ses frais, et il n'exige aucune dépense pour les conserver en parfait état. Il s'est épris de ce cimetière: il y passe une partie sa vie et travaille sans cesse à l'embellir. La tâche lui est facile, du reste, attendu qu'il a tous les matériaux sous la main et qu'il reçoit à chaque instant d'Italie des urnes, des vases, des corbeilles en marbre d'un dessin élégant et œuvres de véritables artistes.

Nous n'avons pas besoin de donner ici l'adresse de M. Florville Foy, tout le monde sait que ses ateliers sont situées rue des Remparts auprès de l'ancienne Chapelle mortuaire, devenue aujourd'hui l'Eglise italienne.

Maison A Shwartz & Fils—Grande Ouverture.—Hier, lundi, 8 novembre, la maison Shwartz et Fils a fait une brillante ouverture de la saison d'hiver. Ce qui nous a frappé d'abord, c'est la foule qui se pressait dans ses magasins. Un instant nous avons songé à hâter en retraite devant les obstacles que nous rencontrions à chaque pas, sur notre route nous avons cependant pu nous frayer un chemin à travers toute cette foule curieuse, avide. C'était parmi les chalands à qui achèterait le plus: parmi les commis, à qui vendrait davantage.

La maison Shwartz et Fils s'était pas assez connue jusqu'ici; elle vient de se conquérir une vogue extraordinaire.

C'est un de nos plus beaux magasins de fantaisie, une sorte de bazar, où sont classés avec ordre parfait et un goût infini, tous les articles de haute et de première nécessité. On y voit étalés, des velours, des soieries, des satins magnifiques, des étoffes de toute beauté pour robes, confections et des fantaisies superbes; tous les articles de fantaisie que l'on peut désirer: cravates, dentelles, broderies, rubans, gants, parasols, ombrelles, boutons, vêtements complets de dégoulinée et d'enfants, et un charmant assortiment de chaussures aussi élégantes que solides. Les dames et messieurs qui ont quelques emplettes à faire et veulent les faire à très bon marché, n'ont qu'à se présenter chez MM. Shwartz père et fils, rue Canal, Bétisses Touro, Nos 131 et 133.

Une donation de quatre millions de francs.—Mme Boucicaut et le "Bon Marché" de Paris.

L'Abeille a parlé, dans le courant de la semaine dernière, de la donation de Mme Boucicaut. Le *Temps* du 19 octobre publie les renseignements et fait les commentaires qui suivent, à ce sujet.

Une touchante cérémonie réunissait, samedi soir, tout le personnel du Bon Marché. Mme Boucicaut voulant assurer d'une façon définitive l'avenir des employés de cette maison, avait résolu d'ajouter à la caisse de retraites qui y fonctionne déjà une somme de quatre millions. Il s'agissait de consacrer cet acte de générosité et de l'annoncer aux intéressés.

Un vers, devenu proverbe, assure que la façon de donner vaut mieux que ce qu'on donne.

S'il a raison, la nouvelle donation est sans prix; il eût été difficile, en effet, d'y mettre plus de simplicité et de cœur. Pour la donatrice, il était ce pas, il est vrai, chose toute naturelle! Mme Boucicaut a une famille d'adoption: ce sont tous ces agents dévoués qui travaillent avec elle au renom et à la fortune du Bon Marché. Elle ne veut pas que ces collaborateurs méritants puissent jamais se voir exposés à la misère. Elle vivante, ils sont certainement à l'abri du besoin; sa philanthropie inépuisable pourvoirait à tout; mais, elle disparue, se trouvera-t-il des continuateurs dignes de son œuvre et à la hauteur de sa bonté? On peut le croire, car tradition oblige. Mais Mme Boucicaut a tenu à faire elle-même, sur ses propres biens, ce qu'ils eussent fait sans doute sur les leurs. Le vice est contagieux, dit-on; si la vertu a aussi sa contagion, rien n'empêchera que l'exemple de Mme Boucicaut ait des imitateurs. Quant à elle, elle a accompli ce qu'elle regardait comme son devoir. Quoi de plus simple pour certaines âmes?

Cette caisse de retraites, que Mme Boucicaut vient de doter si largement, on peut en voir la pensée première et comme le germe dans une institution de prévoyance qui remonte à l'année 1876 et qui est due à M. Boucicaut. On sait quelle organisation libérale le fondateur du Bon Marché avait donnée à sa maison. Il avait voulu que tous ses employés, mêmes les plus humbles, eussent la perspective de s'élever au rang de véritables participants.

Ce n'était et ce n'est encore pour eux qu'une question d'efforts, de dévouement et de savoir. C'est bien au Bon Marché que l'on pourrait appliquer la devise française: A chacun suivant ses mérites. Mais, si tous sont appelés, peu sont élus, du moins aux plus hautes situations; et M. Boucicaut sentit la nécessité, pour compléter son œuvre, d'un fonds de prévoyance qui permettrait de compléter aux employés du Bon Marché un capital qui leur serait remis lors de leur départ de la maison. Il créa en conséquence, le 31 juillet 1876 une caisse de prévoyance et il stipula qu'elle serait alimentée par des prélèvements sur les bénéfices annuels, sans une aucune sur les salaires ou les appointements.

Veut-on savoir quels ont été, depuis cette époque, les progrès de cette caisse? On n'a qu'à jeter les yeux sur le tableau suivant, qui présente, année par année, la situation de la caisse de prévoyance et le nombre des participants:

Année	Capital.	Nombre des participants
	Fr.	
Au 31 juillet 1876	62 020 40	128
— 1877	120 083 05	199
— 1878	200 641 40	275
— 1879	288 934 50	351
— 1880	372 222 20	443
— 1881	465 573 35	515
— 1882	547 834 55	592
— 1883	601 348 90	680
— 1884	763 931 00	739
— 1885	865 945 70	851
— 1886	1,036,130 10	995

Aux termes du règlement actuellement en vigueur, "sont admis à participer aux bénéfices de cette caisse tous les employés ayant cinq années de présence non interrompue dans la maison au 31 juillet de chaque année." L'article 6 ajoute: "Le droit à la PRÉVOYANCE BOUCICAUT est acquis: 1. Pour un tiers, aux employés, *hommes* ou *dames*, comptant dix années de présence non interrompue dans la maison; 2, pour deux tiers, aux employés *hommes*, comptant quinze années de présence non interrompue dans la maison; 3, pour la totalité, aux employées *dames* comptant quinze années de présence non interrompue dans la maison; 4, pour la totalité, aux employés *hommes*, comptant vingt années de présence non interrompue dans la maison; 5, pour la totalité également, aux employées *dames* ayant quarante-cinq ans et aux employés *hommes* ayant cinquante ans révolus. Chaque employé participant a un compte individuel, dans lequel il est indiquée sa situation par rapport à la PRÉVOYANCE BOUCICAUT.

Quel meilleur moyen d'attacher des employés à une maison? Il n'est pas rare, à notre époque, d'entendre des plaintes sur la difficulté de trouver un personnel vraiment digne de ce nom, c'est-à-dire ayant quelque stabilité; mais ceux qui se laissant aller à ces doléances, trop souvent fondées, ont-ils toujours fait tout ce qu'il eût fallu pour créer autour d'eux et de leur entreprise un courant de sympathies? La question du travail sera bien simplifiée le jour où les patrons sentiront toute la gravité et toute l'étendue de leur tâche. M. Boucicaut avait conscience de l'importance de la sienne. La prospérité du Bon Marché vient, en partie, de là.

L'article 2 du règlement de la caisse de prévoyance exclut de la participation "les employés qui ont un intérêt sur les bénéfices de l'entreprise, ou de la maison, soit sur la vente générale de leur rayon." Ceux-là sont, en effet, parvenus au nombre des élus; leur fortune est faite ou elle va l'être. Mais ils ne perdent pas, pour cela, leur part; il n'est point touché aux droits acquis. Le compte des employés participants, sortis en quelque sorte de la foule, est réservé à leur profit, et il continue à s'augmenter chaque année de l'intérêt calculé à 4 0[0.

Est-il besoin de dire que la continuité des services qui est exigée des participants subsiste en dépit des congés ou des absences pour cause de maladie, et faut-il constater qu'en vertu d'une clause formelle, "les employés appelés sous les drapeaux et qui rentrent à la maison ainsi qu'ils avaient terminé leur service reprennent de plein droit la situation qu'ils occupaient dans la participation au moment de leur départ?" Philanthropie et patriotisme s'allient fort bien! l'amour du prochain n'a jamais exclu l'amour de la patrie.

On le vit bien, soit dit incidemment, pendant la guerre et au lendemain de l'année terrible. Le nom d'Aristide Boucicaut se retrouve dans toutes les œuvres patriotiques et charitables que cette période suffisait.

Comment sa veuve, après avoir été de moitié dans cette existence toute de travail et de bienfaisance, n'eût-elle pas continué à marcher dans la même voie et à perpétuer, quelque sorte cette mémoire? C'est ainsi que, il y a trois semaines de dernier, voulant compléter l'œuvre de son mari, elle instituait une caisse de retraites pour les employés du Bon Marché et la dotait d'une première somme d'un million, qu'elle prélevait sur sa fortune personnelle. Ce million, productif d'intérêts, forme une subvention qui suffit pour les besoins présents. Mais Mme Boucicaut a songé à l'avenir. Quatre millions sont ainsi venus, aujourd'hui, s'adjoindre au nom propriété à la première dotation. Enfin, pour que cette libéralité reste intégralement à la disposition de la caisse de retraites, la donatrice a pris à sa charge les frais de cette donation: il s'agit encore d'un demi-million environ. Mais, dans sa disposition testamentaire est toujours révocable, Mme Boucicaut a adopté la forme d'une donation entre vifs actuelle et irrévocable.

D'après les statuts de cette caisse de retraites pour les employés du Bon Marché, le droit à la pension de retraite est acquis aux employés, hommes et femmes, comptant vingt années de service dans la maison de commerce du Bon Marché, à la condition, pour les hommes, d'avoir atteint l'âge de cinquante ans révolus, et, pour les femmes, d'avoir atteint l'âge de quarante-cinq ans accomplis. Mais même que pour le fonds de prévoyance Boucicaut, la caisse de retraites ne doit fonctionner que pour les employés qui ne jouissent d'aucun intérêt soit sur les bénéfices généraux de la maison, soit sur les affaires générales, soit enfin sur la vente générale d'un rayon quelconque. C'est pour la petite démocratie du Bon Marché qu'elle est faite. C'est aux faibles qu'elle s'adresse. Bien entendu, les droits acquis à la retraite demeurent intacts, et chacun conserve, pour les années pendant lesquelles il n'avait aucun intérêt dans la maison, la part proportionnelle qui lui revient.

Mentionnons enfin que les pensions peuvent varier de six cents francs, au minimum, à quinze cents francs, au maximum. Elles sont viagères. Le service en sera fait tous les trois mois, soit par la caisse elle-même, soit par la Caisse nationale des retraites pour la vieillesse.

De telles fondations ne sauraient évidemment être assez louées, bien qu'elles aient pour caractère de se plaire plutôt dans le demi jour qui siied aux choses intimes. Mais, quelque répugnance qu'aient pour la grande publicité ceux qui font ainsi le bien, c'est un devoir de passer outre, car de tels exemples sont de bonne semence.

Une réflexion complémentaire nous sera permise.

Une certaine école socialiste attaque constamment les grands magasins. Dans ces vastes ontillages elle aperçoit l'une des plus puissantes manifestations du capital. Elle y voit, au outre, un des plus amis instruments de déchéance pour le petit commerce, qu'elle prend sous sa protection, comme à Derazeville ou à Viarzon. L'économiste qui réfléchit aux conditions du progrès social se demande, au contraire, en présence d'organisations comme celle du Bon Marché, s'il ne faut pas y voir l'une des formes les plus remarquables de l'émancipation des travailleurs. Qu'est-ce qu'un de ces grands magasins, sinon une machine perfectionnée qui produit, avec une régularité mathématique, des économies considérables, évite d'énormes déperditions de forces et met de la sorte à la portée des consommateurs les objets dont ils ont besoin, en les leur livrant au plus bas prix et dans le moins de temps possibles? La consommation, stimulée par là, se développe et, réagissant à son tour sur la production, imprime à l'industrie, aux affaires, à tout l'ensemble de la production et des échanges, une activité féconde. Quant aux agents directs de ce mouvement, ce n'est plus une multitude obscure, morcelée à l'infini, luttant péniblement contre les hasards du commerce au jour le jour; c'est une famille véritable, assurée de l'avenir non moins que du présent et qui, dans sa solidarité avec ses chefs, trouve l'élément de sa dignité morale non moins que de sa sécurité matérielle.

Ce capital, en apparence si inaccessible, qu'elle contribue à entretenir et à accroître, elle peut d'ailleurs graduellement le faire sien; qu'il soit divisible en actions ou en parts, réservées par préférence, aux coopérateurs de l'œuvre, et voilà le problème de l'union du capital et du travail résolu. Il l'est au Bon Marché, dont la valeur est représentée par quatre cents parts, divisées elles-mêmes en quarts. Tout chef et tout sous chef de comptoir peut y prétendre, et chacun peut aspirer à devenir sous-chef de comptoir. N'est-ce pas l'harmonie idéale, et ne crierait-on pas à l'utopie si l'on n'avait sous les yeux le spectacle de cet organisme vivant et agissant? Il implique, c'est vrai, une direction supérieure qui en fait l'âme et qui, présidant aux destinées de l'entreprise, en inspire, en inspire et les coordonne. Or, il faut qu'elle sache se régler elle-même. Une expansion indéfinie irait à l'encontre de son but. C'est l'écueil de ces entreprises. Mais, précisement parce qu'elles le craignent elles donnent un exemple et qu'il est des limites au-delà desquelles une direction efficace deviendrait impossible, tout excès réel dans cette simplification des services est peu à craindre: il ne serait pas durable, irait à l'encontre de son but. Ce qui est certain, c'est que l'initiative individuelle, condamnée à mesurer jusqu'à ses hardiesses, serait une chimère par la commune ou par l'Etat.

(*Communiqué.*)

A l'occasion de la mort du R P. Jourdan, qui a eu lieu le 4 de ce mois, tous les journaux de la ville ont prodigué de grands éloges à la mémoire de ce bon Religieux: ils ont acquis des droits aux sentiments de la plus vive reconnaissance. Mais leur zèle bienveillant et désintéressé ne pouvait pas entrer dans les détails de la vie intime du P. Jourdan: peut-être aussi que quelques-uns ont été induits en erreur relativement à sa vie de soldat: il n'est pas vrai qu'il ait passé des années en Afrique, à Rome, que de la conquête de l'Algérie; tout ce que l'on sait, c'est qu'il a été présent au siège d'Anvers, lorsqu'en 1832 le gouvernement français envoya des troupes pour aider la Belgique à se rendre indépendante de la Hollande, et il est probable que sa carrière militaire se borne à cela; il est donc juste de décliner des honneurs qu'il est supposé avoir obtenus sur un grand nombre de prétendus champs de bataille; mais on peut accepter tous les éloges qu'on voudra donner au courage qu'il a déployé toute sa vie dans un autre genre de combats. Tout simple chrétien, et à plus forte raison tout prêtre doit se signaler dans la lutte continuelle de la grâce contre la nature, et c'est dans cette lutte que le P. Jourdan a montré une force extraordinaire.

Il